AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1377
FR0011191766-FS0438

27 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 avril 2020, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 avril 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir pour le compte desdits fonds, 1 029 932 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 3,88% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EOS IMAGING sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 26 569 946 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.